

**François ROCHEBLOINE**

*Député de la Loire*

*Membre de la Commission des Affaires Étrangères*

*Vice-Président de la Délégation française de*

*l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe*

*Conseiller Général Honoraire*

Monsieur Manuel VALLS  
Premier Ministre  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 PARIS

Saint Chamond, le 15 avril 2016

N. Réf. : 0702ta16

Monsieur le Premier Ministre,

Permettez-moi d'attirer votre attention avec une particulière insistance sur le projet de nouvelle réglementation relative à l'instauration d'un contrôle technique lors de la revente de véhicules à deux ou trois roues dès la fin de l'année 2017.

Cette mesure n'a pas manqué de faire réagir très vivement les associations de motards et je dois reconnaître que je ne suis pas insensible aux arguments sur lesquels leurs responsables s'appuient pour exprimer leur refus d'une nouvelle mesure dont la pertinence reste à démontrer en particulier pour les véhicules tout terrain.

La mise en place d'un tel contrôle technique pose problème car, outre son coût, il va générer des difficultés. En effet, beaucoup de deux roues tout terrain notamment, ne peuvent répondre totalement aux exigences d'homologation et si ce contrôle doit se limiter à une banale vérification visuelle des éléments de sécurité du véhicule, vous m'accorderez que même un usager peu informé peu le réaliser lui-même.

Par ailleurs, je relève que selon les données fournies par l'Office national interministériel de la sécurité routière (ONISR), ce sont les véhicules les plus récents qui sont les plus impliqués dans les accidents. Il ressort également d'une étude réalisée dans cinq pays européens que la corrélation entre accidents et défaillances techniques est infime (0,3% des cas d'accident...)

Manifestement, ce dossier n'a pas fait l'objet d'une concertation adaptée en amont avec les usagers, ce qui est à mon sens profondément regrettable. En matière de sécurité routière, il n'est jamais inutile de développer un minimum de pédagogie, or tout indique que sur ce dossier, tel n'a pas été le cas.

Je tenais à vous faire part de mon sentiment sur cette affaire et reste naturellement à votre disposition. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.



François ROCHEBLOINE